

ACADEMIE DE RENNES

ETABLISSEMENT
Lycée Bertrand d'Argentré
35500 VITRÉ

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2025-2026

Quorum : 15.....

Numéro de séance : 1

Nombre des présents : 19

Date de convocation : 25/09/2025

Nombre d'absents excusés : 10

Présidence de : M. DANDIN, Proviseur

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES

Approbation de procès-verbal du CA du 30 juin 2025.

I. Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

1. Bilan de rentrée scolaire - résultats aux examens et bilan orientation - Programme d'information et d'orientation 2025-2026
2. Sorties pédagogiques et séjours scolaires
3. Protocole santé mentale
4. Modification du Règlement Intérieur (RI)

II. Affaires administratives et financières

1. Convention d'organisation de la relation entre la Région Bretagne et le lycée
2. Conventions
3. Autorisation d'attribution d'HSE pour les assistants d'éducation
4. Logements de fonction
5. Décision Budgétaire Modificative

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

A large, handwritten signature in blue ink, appearing to read "C. H."

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 02/10/2025

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	DANDIN Marcel	X						
	Adjoint	MERLIN Hélène	X						
	Gestionnaire	GUICHON Frédéric	X						
	CPE	SIRIMA Ardiouma	X						
	DDFPT	JACOB Yveline	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	OILLIC Goulven	X						
	Groupement de commune	LE CALLENNEC Isabelle			X				
	Commune siège	SEGRETAIN Pauline	X			MATHIEU Danielle			X
	Commune siège					MAIGNAN Philippe			X
Personnalité qualifiée		BOUVET Alain			X				
Total		9	7	2	2				2
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	CALVEZ Sandrine	X			GARREAU Magaly	X		
		TIREAU Nicolas	X			DELORME Armelle			
		HUCHET Erwan			X	HARNETT Sophie			
		LAINÉ Nathalie	X			BELHABCHI Nordine			
		BENARD DONVAL Caroline			X	JACOB Coraline			
		QUENO Pascaline			X	BUTTIFANT Guillaume			
		DUBOCAGE Olivier	X			BELLO Valérie	X		
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	GAUTHIER Fabrice			X	GUILLAUME Angélique	X		
		GUILLEMOT Juliette			X	JAMIER Isabelle	X		
		JOUEAUT Christophe	X			BLANDEAU Nathalie			
Total		10		5	5	10		4	
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	GUENNEC Sandrine			X	AULNAY Audrey			
		JAN Grégory	X			HERMON Stéphanie		X	
		DAVENEL GUERIN Pascale	X			VEBER-GROSSE Anne-Sophie			
		CHAUSSÉE Sylvain			X	DA SILVA Christine			
		MAHEVAS Céline			X	DUFRESNE Nathalie			
	Elèves	BAISNEE Paola			X	GLINCHE Emma			
		CATROUILLET Kheira			X				
		MARINIG Rose			X	BRAULT Justine			
		FREREUX Eugénie			X	NEVEU Manon			
		ROUSSEAU Léa			X	REQUET Louison			
					8	9		1	
		Total	10	2					

Heure d'ouverture : 18h20

Nombre de membres présents : 17

Monsieur le Proviseur constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Le procès-verbal du précédent Conseil d'Administration (séance du 30 juin 2025) est soumis au vote.

Résultat : adopté à l'unanimité (17 voix pour, 0 contre, 0 abstention).

18h31 : 19 membres présents

RUBRIQUE I - Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

Sujet 1.1 Bilan de rentrée – résultats aux examens et bilan orientation – Programme d'information et d'orientation 2025-2026

a) Effectifs

Les effectifs à la rentrée 2025 s'élèvent à 1 223 élèves (prévision initiale : 1 163).

Répartition :

- 12 classes de Seconde,
- 8 Premières générales et 3 Premières technologiques,
- 8 Terminales générales et 4 Terminales technologiques,
- 6 sections de BTS (4 en première année, 2 en deuxième année).

L'établissement enregistre une hausse d'effectifs, particulièrement en Seconde.

b) Résultats aux examens

- Baccalauréat général : 99,3 % de réussite (au-dessus des moyennes départementale et régionale).
- Baccalauréat technologique : 90,5 % (légère baisse par rapport au bassin Vitré–Fougères).
- BTS Communication : 87,5 % (en progression).
- BTS Support à l'Action Managériale (SAM) : 69,2 % (résultats plus faibles, programmes plus exigeants).

Une analyse plus approfondie sera menée au premier trimestre concernant la filière STMG car des moyens significatifs sont prévus pour permettre aux élèves d'être dans les meilleures conditions possibles pour réussir (classes peu chargées) mais il faut regarder les situations précises des élèves.

c) Orientation

- 15 % des bacheliers généraux poursuivent en BUT (contre 30 % des bacheliers technologiques).
- 3 à 4 élèves arrêtent leurs études après le baccalauréat.
- Les Midis de l'Orientation (novembre à février) remplacent la journée d'orientation.
- Certaines actions prévues en janvier ont été annulées, faute de moyens (déficit de 3h40 dans la DGH).
- Réduction des IMP à 4,5.
- Suppression du Pass Culture, compensée par le budget de fonctionnement du lycée.

Une motion a été déposée par les enseignants, soutenue par les représentants des parents d'élèves.

Sujet 1.2 Sorties pédagogiques et séjours scolaires

Dix projets pédagogiques et séjours ont été présentés.

Les enseignants se sont particulièrement mobilisés pour obtenir des subventions, notamment une aide de 1 000 € liée au 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

En raison de la baisse de la taxe d'apprentissage, les sections de BTS ont mis en place des actions d'autofinancement (ex. ventes de chocolats).

Vote: les projets sont approuvés à l'unanimité.

Sujet 1.3 Protocole santé mentale

Le protocole formalise les dispositifs déjà existants : cellule d'écoute, partenariats, actions de prévention.

Un flyer (page 7) récapitule les contacts utiles et numéros d'urgence.

L'annexe 2 sera mise à disposition dans le casier numérique Pronote.

Vote: adopté à l'unanimité.

Sujet 1.4 Modification du Règlement Intérieur (RI)

La modification porte sur la gestion des interventions médicales, en raison de l'absence d'infirmier contractuel.

Nouveau dispositif :

- Le poste infirmier n'est plus logé et ne comporte plus d'astreinte de nuit.
- Les CPE assurent la prise médicamenteuse des internes dans le cadre d'un PAI.
- Les traitements sont préparés par les infirmières en amont.
- En cas d'urgence nocturne, le CPE contacte les services d'urgence (112 ou 15) et la famille.

Ce fonctionnement, observé dans d'autres établissements, résulte d'un contexte national de tension sur les recrutements pour les postes d'internat.

Vote: modification adoptée à l'unanimité.

RUBRIQUE II – Affaires administratives et financières

Sujet 2.1 Convention d'organisation de la relation entre la Région Bretagne et le lycée

Le protocole actualisé en juillet 2025 régit les relations entre la Région Bretagne et l'établissement.

Vote: convention approuvée à l'unanimité.

Sujet 2.2 Conventions

Conventions présentées :

- 11e Régiment d'Artillerie de Marine,
- Stages de Seconde,
- Entretien des microscopes,
- Partenariat avec le lycée La Champagne pour le nettoyage du linge (0,60 €/kg).

Vote: conventions adoptées à l'unanimité.

Sujet 2.3 Autorisation d'attribution d'HSE pour les assistants d'éducation

Les AED peuvent percevoir des heures supplémentaires, il faut une autorisation du Conseil d'Administration pour permettre la mise en paiement. À ce jour la dotation n'a pas été communiquée à l'établissement mais il est nécessaire d'en prévoir le déclenchement.

Vote: autorisation accordée à l'unanimité.

Sujet 2.4 Logements de fonction

La répartition reste inchangée : Proviseur, Proviseur adjoint, Gestionnaire, CPE, trois agents.

Le logement précédemment occupé par l'infirmière, désormais vacant, pourrait être attribué aux assistants de langue, moyennant une participation de 150 € mensuels par personne, en cohérence avec les pratiques observées dans d'autres lycées publics.

Vote: proposition adoptée à l'unanimité.

Sujet 2.5 Décision Budgétaire Modificative (DBM)

Ajustements budgétaires :

- Équipement sportif EPS : 3 000 € (prise en charge régionale à 80 %),
- Matériel de restauration : 1 300 € (prise en charge régionale à 50 %).

Le solde est couvert par le fonds de roulement, évalué à 322 960,70 €, soit environ 65 journées de fonctionnement (estimation à 5 000 €/jour).

Vote: DBM adoptée à l'unanimité.

Aucune question n'a été soulevée.

Une motion relative à la dotation en IMP et HSE pour l'année 2025-2026 a été présentée par les représentants des personnels.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h30.

Motion présentée par les représentants des personnels d'éducation et d'enseignement et les parents élus du lycée Bertrand d'Argentré.

Motion relative à la dotation en Indemnités pour Missions Particulières (IMP) et en HSE pour l'année 2025-2026

Nous, enseignants du lycée Bertrand d'Argentré, avons pris connaissance de la dotation 2025-2026 en Indemnités pour Missions Particulières (IMP). Comme dans de nombreux établissements, cette dotation connaît une baisse significative.

En dehors de la dotation fléchée obligatoire, nous passons de **8,5 IMP à la rentrée 2024 (dont 2 pour la coordination EPS)** à seulement **4,5 IMP cette année (dont 1 pour la coordination EPS)**.

Rappelons que ces indemnités, créées en 2014 lors de la refonte des statuts, visent à reconnaître et à rémunérer des missions essentielles au bon fonctionnement pédagogique et éducatif des établissements. La dotation attribuée à notre lycée ne répond pas à ces besoins et conduit inévitablement à l'abandon ou à la fragilisation de projets indispensables.

Ainsi :

- La rémunération des coordonnateurs, prévue par les textes réglementaires, ne pourra plus être assurée entièrement.
- Les missions liées au **développement durable (référent EDD)** et à **l'égalité femmes-hommes** ne pourront être reconduites.

A cette diminution de la dotation en IMP, la baisse, voire la suppression des HSE prive également les collègues de moyens pour assurer des missions ponctuelles :

- **Forum d'orientation** pour les élèves de terminale,
- **Présentation des spécialités** aux élèves et parents de seconde,
- **Soutien en français et en mathématiques**,
- **Semaine des langues vivantes**.

Ces réductions touchent directement la qualité de l'accompagnement offert à nos élèves et remettent en cause l'égalité d'accès à certains dispositifs pédagogiques et éducatifs.

Nous, enseignants du lycée Bertrand d'Argentré, **refusons cette baisse des moyens** qui met en péril des missions reconnues par les textes et essentielles pour la réussite de nos élèves.

Nous demandons donc, Madame la Rectrice de l'Académie de Rennes, de **revoir la dotation en IMP et en HSE attribuée à notre établissement** afin que nos missions puissent être correctement assurées.

Les enseignants élus au Conseil d'Administration

Les parents élus au Conseil d'Administration